



Atteinte a la vie privee dans un blog

Par **papillon24**, le **10/10/2008** à **20:59**

JE VOUDRAI SAVOIR SI JE PEUX PORTER PLAINTES CONTRE UNE PERSONNE QUI A MIS MON NOM DE FAMILLE ET MON PRENOM DANS UN BLOG EN M INSULTANT ELLE PARLE AUSSI DE MA MERE PAS EN BON TERME rnQUE PEUX T ON FAIRE A QUI S ADRESSER ?????rnJ AI DEJA CONTACTER SKYBLOG EN LEUR SIGNALANT MAIS LE TEXTE EST TOUJOURS DANS SON BLOGrnMERCI DE ME REPONDRE

Par **Tisuisse**, le **11/10/2008** à **07:46**

Merci de na pas écrire en majuscule, on a l'impression que vous hurlez.rnrnFaites un tirage papier de ce blog et voyez avec vos services de police ou de gendarmerie ce que vous pouvez faire : c'est de la diffamation. Vous pouvez aussi vous rendre aux consultations juridiques gratuites mises en place par votre mairie.

Par **papillon24**, le **11/10/2008** à **11:02**

desolee our les majuscule c etait involontaire rnmerci our votre reponse